

Paris, le 21 avril 2021

COMMUNIQUE INFORMATION REGLEMENTEE

Communiqué précisant les modalités de mise à disposition du

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020

de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel et de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel informe que ce document, est à la disposition du public sur le site de l'émetteur à l'adresse suivante :

<https://www.bfcm.creditmutuel.fr/fr/investisseurs/information-financiere-reglementee.html>

Ce Document d'Enregistrement Universel a été déposé le 21 avril 2021 auprès de l'AMF, est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129 sous dépôt n° D.21-0334.

Les documents suivants sont intégrés dans le Document d'Enregistrement Universel:

- le rapport financier annuel 2020
- le rapport risques et adéquations des fonds propres – PILIER 3

Des exemplaires de ce document sont disponibles, sans frais auprès de l'émetteur:

<http://www.bfcm.creditmutuel.fr>

Contact : Sandrine Cao-Dac Viola
Tél. : 01 40 16 28 13
mailto: BFCM-WEB@creditmutuel.fr